



Édito

Mourir, une affaire idéologique ?

Décision personnelle, prise par un sujet pour des raisons qui ne tiennent qu'à lui, éventuellement à ses proches : choisir de se donner la mort et d'être assisté dans cette démarche relève des affaires intimes. Décision dramatique et définitive. Peut-on se limiter à en prendre acte, à l'entendre aussi bien que possible, à l'accompagner au mieux, et quoi qu'il en soit à la respecter ? D'ailleurs, ce serait cohérent avec l'individualisme sous lequel nous sommes censés vivre... Las, ceci n'est nullement le cas. D'autres, beaucoup d'autres sont toujours concernés par cet acte individuel, sans connaître l'auteur et moins encore ses motivations, sans même l'envisager pour eux-mêmes. Pourquoi en est-il ainsi ? La législation française, fort timorée en la matière, interdit l'assistance active (sic) mais s'accommode d'un accompagnement (re sic) mal défini, - flou qui cependant arrange des médecins et des accompagnants en soins palliatifs. Improbable cependant de mobiliser ces personnels sans avoir des raisons juridiquement valables, du genre maladie incurable, dont ils pourront également se prévaloir en cas de contrôle administratif et-ou surmoïque... En fait, comme jadis pour l'interruption volontaire de grossesse, des pratiques certainement menées à bien, avec le concours d'un proche par exemple. Mais aussi des pratiques plus ou moins douteuses, même s'il est difficile de savoir ce qu'il en est précisément. En revanche, on sait que la mort choisie et assistée donne lieu à de juteuses affaires à l'étranger : 9000 € en Suisse car, pour disparaître, il faut d'abord disposer d'une présence forte, au moins financière. Cette législation va très probablement évoluer, comme ce fut le cas du « mariage pour tous »...

Affaire délicate, très délicate. Elle mobilise de multiples dimensions et registres, et ne peut manquer d'interroger chacun. Ainsi, vis-à-vis du candidat au suicide assisté : est-il en pleine possession de ses moyens ? Prend-il sa décision en pleine connaissance de cause ? Questions qu'on doit probablement (se) poser, elles ne vont pas de soi. Suite à l'invention de l'inconscient, la pleine (?) possession (?) de ses moyens (?) s'avère bien plus énigmatique que par le passé. Décider en connaissance de cause est tout sauf évident... Ce n'est pas pour autant que les raisons seraient impénétrables et les décisions aléatoires ! Chacun fait comme il peut avec ses connaissances et ses méconnaissances, ses rationalisations et ses sublimations, ses compromis et ses compromissions, avec ce que la morale ambiante lui permet et la voie qu'il parvient à peu près à y profiler. En cela, la situation est exactement la même qu'avec la vie ! Telle est, justement, une des clés de l'affaire : le suicide assisté met sur le devant de la scène des questions difficiles, complexes, qui sont également et complètement pertinentes aussi pour la vie. La mort assistée ne va pas de soi, la vie non plus. Sauf qu'à propos de cette dernière la réponse est sous-entendue, au point qu'on est le plus souvent dispensé de mettre ces questions sur le tapis.

La mort est un acte : acte hors discours parce qu'une fois commis il s'impose au sujet et à son entourage, acte néanmoins investi de mises en sens et de mises en scène morales, psychiques, idéologiques. Dans son versant religieux, les problèmes avec la mort sont bien moindres, peut-être inexistantes si le croyant est tellement fidèle et fidélisé que sa mort relève pour lui d'un dessein divin forcément significatif, mais - s'agissant des voies du Seigneur - impénétrable pour ses toutes petites lumières humaines. Il ne peut donc s'asséner la mort de son propre chef, sauf circonstances religieusement atténuantes (maladie, défense des siens, don de sa vie à son Eglise, etc.). Dans son acception laïque, en revanche, le sens n'est pas garanti, il faut avancer - pour soi, pour les autres, pour les accompagnants éventuels, pour les instances médicales et administratives - quelques raisons susceptibles d'être entendues, discutées. Exactement comme la vie dans sa version laïque, l'interruption volontaire de grossesse [interruption humaine, non divine], et par ailleurs le mariage pour tous [les êtres sexués].

Ni la mort assistée ni la vie vécue n'appartiennent uniquement et exclusivement au sujet concerné. C'est bien lui qui décide et tâche d'assumer, mais jamais seul, en toute impunité, sans rendre des comptes y compris aux idéologies dont il est consciemment et inconsciemment porteur.

[sur le site](#)

Le populisme ou comment (se) faire peur ?



Terme formé à partir du latin *populus* (peuple), censé désigner « un type de discours et de courants politiques, prenant pour cible de ses critiques « les élites » et prônant le recours « au peuple », s'incarnant dans une figure charismatique et soutenu par un parti acquis à ce corpus idéologique». [Wikipédia]. Telle est la caractérisation courante de cette notion particulièrement floue, aux usages fort élastiques et à l'indéfinition consistante : conditions toutefois nécessaires à sa diffusion itérative dans les discours médiatico-politiques et aux peurs qu'elle engendre. Née au XIX^{ème} siècle, la référence au « populisme »

apparaît d'abord dans le champ de la littérature. Elle qualifie le parti-pris de romanciers autodidactes qui cherchent à dépeindre de manière réaliste la vie des gens du peuple. En 1929, le Manifeste du roman populiste de Léon Lemonnier consacra ce courant littéraire. **Jules Romains, Henri Troyat, Jean-Paul Sartre, Jean-Pierre Chabrol** et bien d'autres seront lauréats du prix populiste. Mais le signifiant s'est aussi et surtout inséré dans le registre politique. Il y désigne des orientations révolutionnaires dans la seconde moitié du XIX^{ème} : celles d'intellectuels Russes luttant contre l'impérialisme du tsar pour instaurer un système d'économie socialiste agraire en donnant un rôle actif aux paysans, et, outre-Atlantique, celles d'agriculteurs américains se révoltant contre les tarifs prohibitifs imposés par des compagnies de chemin de fer.

[lire la suite](#)

Le désir de travail

XIX^{èmes} Journées d'Étude de **PRATIQUES SOCIALES** (Paris : 18, 19, 20 novembre 2013)

« Qu'est-ce donc qui pousse tout un chacun à travailler, à accepter les contraintes liées à l'activité professionnelle ? Quelle est la part de la nécessité et celle du désir de travail ? ». C'est à partir de ces questions que **ROLAND GUINCHARD**, psychosociologue et psychanalyste, viendra présenter son hypothèse, celle d'une dimension pulsion-

nelle au travail. Pour cet auteur, « le sujet du travail est un Sujet du Désir de travail » et « le lien au travail et ses manifestations sont l'aboutissement d'un processus désirant ». Nul doute que des échanges intéressants s'ensuivront !

Inscriptions ouvertes

Les Causeries de LOGON
Si la famille n'est plus ce qu'elle n'a jamais été
Séminaire animé par Saül Karsz les 14 et 15 juin 2013

A partir d'une posture emblématique - renoncer à la quête de la Cause première pour investir les notions de complexité et de surdétermination - les participants à ce séminaire [intervenant sociaux, psychologues, psychanalystes] ont été guidés par l'intervenant, philosophe et sociologue, dans le défrichage de la thématique abordée. Il s'agissait aussi de considérer notre double implication - psychique et idéologique - dans le traitement de la question de la famille, soit notre impossible neutralité. De même nous fallait-il considérer l'exigence d'objectivité, ou tout au moins d'objectivation, requise par nos métiers respectifs. Prendre acte d'une impossible neutralité et tendre vers une certaine objectivité ne constituent ni seulement un paradoxe ni un contresens mais plutôt un parti-pris, un positionnement à tenir, une tâche à investir, une éthique. Parler de la-des familles suppose d'en dessiner les contours. Nous avons à faire à un thème complexe : la famille réelle, désirée, imaginée, regrettée, fixée dans le marbre est surdéterminée par des affects et idéaux, des modèles et rationalisations portés consciemment et inconsciemment par des sujets socio-désirants, qu'ils soient usagers ou intervenants. Il existe en la matière quelques évidences tenaces qu'il y a lieu d'interroger. La plus répan- due : la famille serait en crise en même temps que nous serions pris dans une mutation anthropologique inédite. Rien n'est moins sûr...

[lire la suite](#)



« *Cependant, j'ai peur, peur de ce que mes mots vont faire de moi* »
SAMUEL BECKETT, L'Innommable,
Paris, Editions de Minuit, 2004

Agenda

Samedi 21 septembre 2013 de 9h30 à 17h30 à Arcueil - réunion du comité de lecture préparant les **XIX^{èmes} Journées d'Étude** de novembre prochain - ouverte à tous. Possible barbecue en soirée (selon météo).

Dimanche 22 septembre 2013 de 9h à 16h à Arcueil - réunion du Conseil d'Administration ouverte à tous - Activités et projets pour 2013 et 2014

18 - 19 - 20 novembre 2013 à Sèvres (92310) Journées d'Étude **PRATIQUES SOCIALES « Travail, management, performance : entre contraintes et inventions »** Penser la question, soutenir les pratiques

Renseignements au secrétariat : 06 45 90 67 61
Autres informations sur www.pratiques-sociales.org



Conseil d'Administration du Réseau Pratiques Sociales
Saül Karsz, président tél. 06.85.10.23.36, Claudine Hourcadet secrétaire
tél. 06.45.90.67.61, Joël Pouliquen - trésorier, Bertrand Martinelli - webmestre,
Jean-Jacques Bonhomme, Isabelle Hanquart, Brigitte Riéra
Ont collaboré à ce numéro : J.-J. Bonhomme, C. Hourcadet, S. Karsz.
LePasDeCôté bulletin numérique du Réseau Pratiques Sociales : formes et contenus soumis à vos critiques et propositions, cher-e lecteur-trice.